

L'élevage caprin : plus souvent en bâtiment en Nouvelle-Aquitaine

Les élevages caprins de Nouvelle-Aquitaine sont plutôt de grande taille et ils ont une productivité laitière élevée. Le bassin du Centre-Ouest a un poids prépondérant dans l'ensemble régional : le seul département des Deux-Sèvres représente la moitié du cheptel caprin néo-aquitain et 37 % du cheptel français.

Les chèvres sont le plus souvent logées en bâtiment. La surface fourragère des élevages est peu pâturée, elle est plutôt fauchée pour produire du foin. Hors fourrages, la ration des chèvres se compose principalement d'aliments composés achetés. Il s'agit du premier poste de dépenses des éleveurs. La gestion sanitaire du troupeau passe par la vaccination, des traitements antibiotiques et antiparasitaires, mais également des méthodes alternatives.

Des exploitations caprines de grande taille

Les 1 200 exploitations caprines de la région possèdent en moyenne 276 chèvres contre 204 au niveau national. Les troupeaux de grande taille sont particulièrement nombreux dans les Deux-Sèvres et la Vienne. La SAU moyenne des élevages atteint 100 ha en Nouvelle-Aquitaine, soit 10 ha de plus qu'en France. Les surfaces sont plus occupées par des céréales et moins orientées vers la production fourragère qu'au niveau national. Dans 43 % des cas, un autre type d'élevage co-existe sur l'exploitation, le plus souvent bovin.

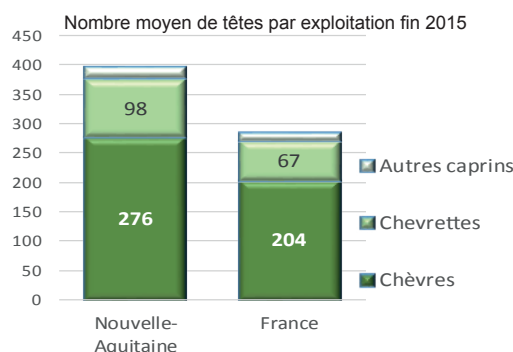
L'élevage caprin néo-aquitain est moins tourné vers la valorisation fermière que dans les autres régions. Les élevages qui disposent d'un atelier de transformation à la ferme sont peu présents : seulement 13 % en ont un, contre plus d'un tiers en France. Les signes de qualité sont également peu développés, avec une seule appellation officielle sur le territoire : l'AOP Chabichou du Poitou (quelques communes de Corrèze et Dordogne peuvent également prétendre à l'AOP Rocamadour). L'homologation pour un signe de qualité ne concerne ainsi que 18 % des éleveurs, pour tout ou partie de leur production, contre par exemple 76 % en Centre-Val de Loire et 38 % en Auvergne-Rhône-Alpes. La vente directe au consommateur, principalement de fromages et yaourts, est également peu présente dans la région (15 %) comparativement au reste de la France (40 %).

Des ateliers caprins à haute productivité laitière dans la région

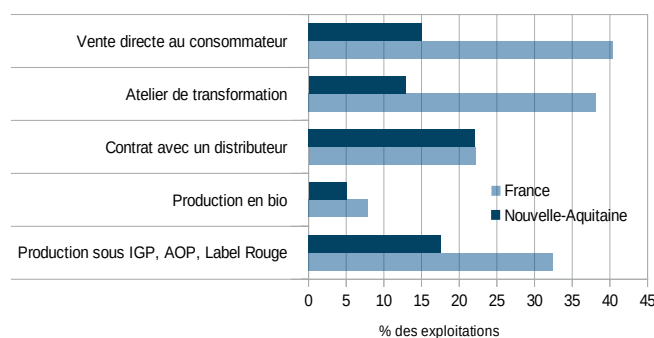
La production annuelle moyenne de lait est estimée à 220 000 litres par élevage caprin en 2015 en Nouvelle-Aquitaine. À 800 litres/chèvre en moyenne, la productivité laitière est dans la région supérieure de 8 % à sa moyenne nationale.

La traite structure en grande partie l'organisation quotidienne du travail et représente le premier poste en temps d'activité pour l'éleveur, dans la région comme ailleurs en France. La traite mobilise en moyenne 1,4 personne pendant plus de 3 heures par jour en Nouvelle-Aquitaine.

Le troupeau moyen compte environ 70 chèvres de plus en Nouvelle-Aquitaine qu'en France



Les circuits courts peu développés dans la région



Production moyenne annuelle par atelier caprin

Niveau géographique	Lait produit (1000 litres)	Viande caprine (nombre de têtes)
France	151	112
Nouvelle-Aquitaine	220	159
Auvergne-Rhône-Alpes	65	85
Centre-Val de Loire	124	54

Source : Agreste - enquête Pratiques d'élevage 2015

Le système de traite le plus répandu est une salle fixe côte à côte ou par l'arrière, représentant 68 % des équipements de traite de la région. Les salles fixes en épi et les salles fixes rotatives (rotolactor) sont un peu plus implantées dans la région que dans le reste de la France. La salle de traite rotative est en particulier indiquée pour les troupeaux de taille importante.

Des mises bas groupées sur l'hiver pour deux éleveurs sur trois.

Le désaisonnement des mises bas sur l'automne, technique qui permet à l'éleveur de bénéficier d'un meilleur prix du lait, est recherché par plus d'un tiers des éleveurs de la région.

Les chèvres de Nouvelle-Aquitaine logées le plus souvent en bâtiment

Seulement un éleveur de la région sur dix fait pâturer ses chèvres au moins une partie de l'année, contre 40 % en France. De plus, dans les élevages où le pâturage est pratiqué, la période où les chèvres accèdent au pré est un peu plus réduite dans la région : sept mois par an en Nouvelle-Aquitaine contre huit mois par an en moyenne nationale. Même en pâture, les chèvres demandent une surveillance constante : neuf éleveurs sur dix déclarent surveiller leur troupeau plusieurs fois par jour.

Lorsqu'elles sont en bâtiment, les chèvres sont quasi-exclusivement logées sur une litière intégrale à base de paille. La litière est curée au tracteur, de trois à six fois par an pour près de la moitié des élevages de la région. La paille constitue en moyenne 90 % de la litière apportée sur l'année. En France, les matériaux constituant la litière sont un peu plus diversifiés : sciure, copeaux ou d'autres matières hors paille pèsent pour un cinquième de la litière utilisée.

Des bâtiments entretenus et non saturés

Chaque élevage caprin a en moyenne deux bâtiments. Cela représente au total 2 300 bâtiments dédiés aux caprins en Nouvelle-Aquitaine, région qui concentre plus d'un tiers de ce type de bâtiments dans l'hexagone. Les bâtiments ne sont pas saturés puisque les éleveurs estiment qu'ils pourraient accueillir 30 % d'animaux en plus en moyenne.

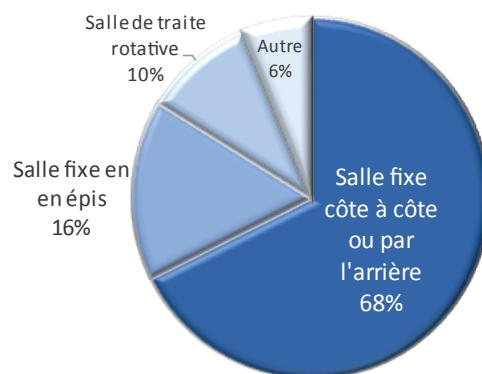
La répartition des bâtiments selon l'ancienneté de leur construction ou de leur rénovation est proche de la moyenne nationale : près d'un sur deux a été construit ou rénové après 2000, et moins d'un sur sept n'a pas connu de rénovation majeure depuis plus de trente ans.

Près de la moitié des bâtiments hébergeant des chèvres sont désinfectés au moins une fois par an, en Nouvelle-Aquitaine comme en France. Pour les bâtiments concernés, la fréquence moyenne de désinfection est d'environ une fois par trimestre. Les élevages caprins sont ainsi au premier rang des élevages herbivores concernant le taux de désinfection des bâtiments d'élevage. Ceci s'explique par le fait que c'est l'élevage herbivore dans lequel les animaux sont le plus systématiquement en bâtiment. La désinfection constitue également une solution préventive à certains problèmes sanitaires rencontrés au sein des ateliers caprins.

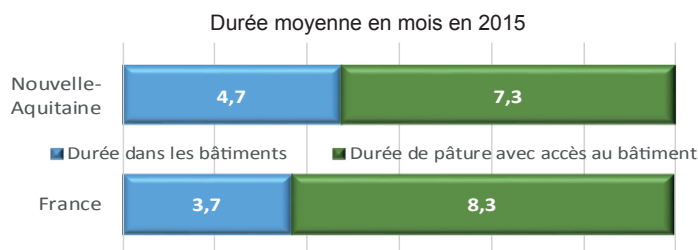
La gestion des effluents passe par le stockage au champ

Les effluents produits par l'élevage caprin sont très majoritairement épandus sur les terres de l'exploitation et sont utilisés comme engrais organique. 94 % des éleveurs

La salle de traite côte à côte ou par l'arrière plébiscitée

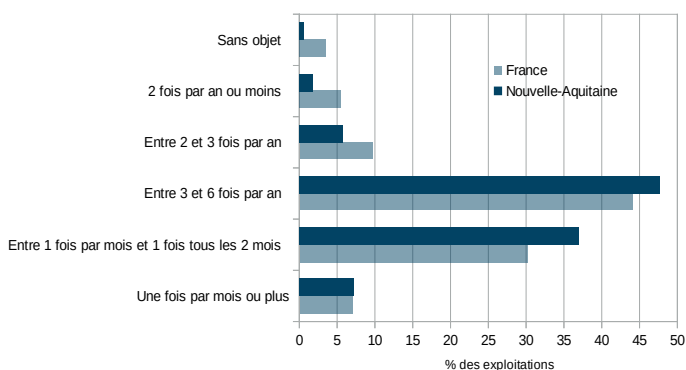


Dans les systèmes pâturants, les chèvres ont accès aux parcelles sept mois par an en Nouvelle-Aquitaine



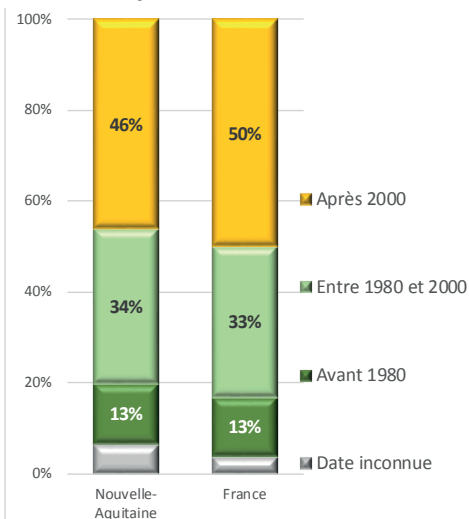
Le curage s'effectue au moins trois fois par an dans 90 % des chèvreries de la région

Fréquence d'évacuation de la litière accumulée



Près d'un bâtiment sur deux construit ou rénové après 2000

Répartition des bâtiments d'élevage selon la date de construction ou de rénovation majeure



Source : Agreste - enquête Pratiques d'élevage 2015

caprins de la région déclarent pratiquer le stockage du fumier directement au champ, contre 87 % en France.

Dans la région, seulement un élevage sur dix dispose d'une fumière, soit deux fois moins qu'en France. Mais ces fumières offrent une capacité moyenne de stockage plus élevée, en lien avec la taille supérieure des élevages.

La présence d'un équipement de stockage des effluents sous forme liquide est plus fréquente : un éleveur sur deux déclare être équipé d'une fosse. Elles sont destinées à stocker les eaux blanches, c'est-à-dire les eaux de lavage de la salle de traite. La moitié des fosses sont couvertes, dans la région comme ailleurs.

Une alimentation à base de foin et d'aliments composés achetés

L'alimentation du troupeau caprin, espèce herbivore, est basée sur les fourrages, qui constituent la part principale de la ration en volume, et d'aliments protéinés tels que des céréales, des tourteaux ou des aliments composés achetés. La production moyenne de fourrages d'une exploitation caprine est estimée à 257 tonnes de matière sèche en 2015, soit 39 % de plus que dans les ateliers caprins en France. Cette production plus importante en volume est à relier à la taille plus importante du cheptel régional et au moindre temps passé au pâturage par les animaux.

Le principal fourrage produit pour les ateliers caprins reste le foin. Près de neuf éleveurs sur dix déclarent en produire sur leur exploitation. Les éleveurs de la région produisent plus de foin qu'ailleurs en France, avec 125 tonnes de matière sèche en 2015 en moyenne contre 97 au niveau national. La récolte de fourrage humide est nettement moins courante : 20 % des éleveurs néo-aquitains déclarent produire de l'enrubannage d'herbe sur leur exploitation, 13 % du maïs ensilage, et 4 % seulement de l'ensilage d'herbe.

Hormis les fourrages, les aliments distribués aux chèvres sont principalement des aliments composés achetés (aliments partiels ou complets ainsi que des compléments minéraux et vitaminés). Ils constituent près de 40 % de la ration d'aliments concentrés des chèvres dans la région. Des céréales, principalement du maïs, sont également distribuées aux chèvres par les trois quarts des éleveurs. Elles arrivent en deuxième position derrière les aliments composés achetés, et représentent un quart de la ration des chèvres en Nouvelle-Aquitaine. 18 % des éleveurs complètent aussi l'alimentation des chèvres avec des tourteaux, et 15 % avec de la luzerne déshydratée. Tourteaux et luzerne composent globalement environ un dixième de la ration des chèvres. L'ensemble des aliments achetés représentent un coût important, puisqu'ils regroupent 66 % des charges d'approvisionnement pour les exploitations caprines spécialisées de taille moyenne ou grande (source RICA 2017 France).

Santé et bien-être animal, des enjeux partagés

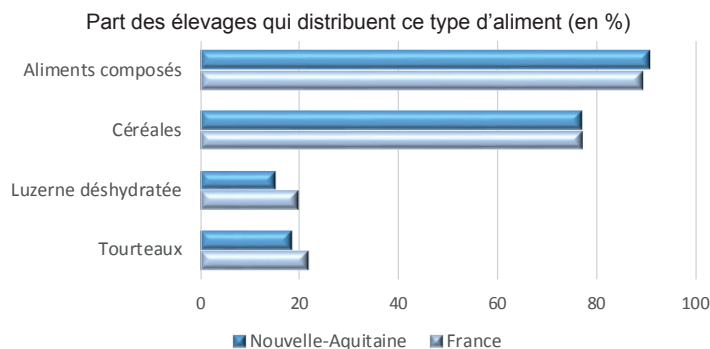
En Nouvelle-Aquitaine, un éleveur sur deux vaccine son troupeau, contre 44 % en France. La taille supérieure des élevages néo-aquitains explique cet écart, car la pratique de la vaccination augmente avec la dimension du cheptel. Les vaccins administrés visent principalement à prévenir des diarrhées chez les chèvres et les chevrettes, ainsi que des maladies respiratoires chez les plus jeunes.

Malgré la vaccination, les éleveurs ont également plus souvent recours à des antibiotiques dans la région. Mais le traitement

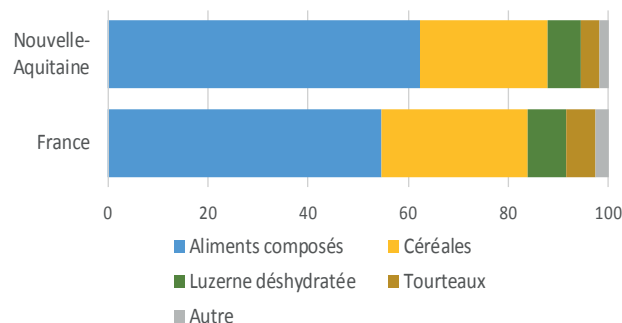
Stockage du fumier au champ plutôt qu'en fumière

Niveau géographique	Élevages ayant des fumières (en %)	Surface moyenne des fumières (en m²)	Pratique du stockage au champ (en %)	Élevages ayant des fosses (en %)	Capacité utile moyenne (en m³)
Nouvelle-Aquitaine	11	358	94	50	175
France	21	235	87	35	192

Neuf éleveurs sur dix distribuent un aliment composé aux chèvres



Répartition des aliments concentrés consommés par les chèvres (en %), en moyenne par exploitation



Synthèse des indicateurs sur l'alimentation des chèvres

Moyenne des élevages en 2015	Nouvelle-Aquitaine	France
Nombre de chèvres	276	204
Productivité laitière (en litres/chèvre/an)	796	738
SAU (en ha)	101	90
part des fourrages dans la SAU (%)	45	57
Production totale de fourrages (en tonnes de matière sèche)	257	185
Consommation totale d'aliments hors fourrage (tonnes)	173	112
dont aliments achetés (%)	80	78

Source : Agreste - enquête Pratiques d'élevage 2015

est raisonné, même si la réalisation d'un antibiogramme avant traitement n'est pas encore très répandue. Ainsi, dans une grande majorité des cas, les antibiotiques sont administrés uniquement aux animaux malades. Très peu d'éleveurs en font prescrire au tarissement des chèvres. L'administration systématique à un lot d'animaux est rare et a pour principal objectif la réduction des risques de contamination.

Les éleveurs s'approprient progressivement des techniques alternatives permettant de lutter contre l'antibiorésistance de leur troupeau. Ainsi, 40 % des éleveurs de la région déclarent moins recourir à la médication pour soigner leur troupeau en

2015 qu'en 2010, alors que le recours est stable pour les autres. Près d'un éleveur sur deux utilise des traitements alternatifs aux produits vétérinaires, l'homéopathie et la phytothérapie étant les deux techniques privilégiées dans la région comme sur le reste du territoire national.

Les caprins sont par ailleurs nettement moins exposés aux produits anti-parasitaires dans la région que dans le reste de la France. Les chèvres étant en moyenne moins souvent en extérieur en Nouvelle-Aquitaine, elles sont moins soumises à la pression parasitaire liée au pâturage. Ainsi, 46 % des éleveurs administrent un anti-parasitaire interne aux chèvres dans la région contre 60 % en France. La tendance est inverse pour la gestion des parasites externes, dont le développement est plus lié au contact des animaux entre eux qu'avec l'extérieur. Ainsi, dans la région, 44 % des éleveurs administrent un anti-parasitaire externe à leurs chèvres, généralement par voie cutanée. C'est six points de plus qu'en France.

En Nouvelle-Aquitaine, près de 70 % des éleveurs caprins déclarent disposer d'un référent concernant le bien-être animal, à qui s'adresser en cas de question sur le sujet. Un peu plus encore déclarent mettre en place des pratiques pour réduire l'utilisation de produits vétérinaires avec ce même objectif de bien-être animal.

Pratiques vaccinatoires des élevages caprins

en % des élevages	Nouvelle-Aquitaine	France
Pratique de la vaccination	51	44
Vaccinent les chèvres contre la diarrhée	16	16
Vaccinent les chèvres contre les infections mammaires	6	3
Vaccinent les chevrettes contre les maladies respiratoires	23	16

Source : Agreste - enquête Pratiques d'élevage 2015

Les sources mobilisées

- **Enquête Agreste Pratiques d'élevage 2015** : 1 774 exploitations ayant un atelier caprin ont été enquêtées en 2016, dont 438 en Nouvelle-Aquitaine. Le champ sur lequel a été tiré l'échantillon est celui des exploitations détenant au moins 25 chèvres ou 100 caprins.

Le questionnaire, renseigné en face à face par un enquêteur, aborde plusieurs thématiques en lien avec l'élevage.

- **RICA** : le Réseau d'information comptable agricole est une enquête annuelle, harmonisée au niveau de l'Union européenne. Elle collecte des données comptables et technico-économiques détaillées auprès d'un échantillon d'exploitations agricoles. L'échantillon 2017 comporte 113 exploitations caprines spécialisées représentant 2 005 élevages pour la France métropolitaine.

Les autres enseignements de l'enquête Pratiques d'élevage

L'enquête nationale sur les pratiques d'élevage de 2015 concerne également les élevages d'ovins-caprins, de porcs et de volailles hors palmipèdes gras, avec les mêmes thématiques abordées et des questionnaires adaptés à chaque type d'animaux.

Publications nationales :

Pratiques sanitaires en élevages de bovins – Primeur n° 352 décembre 2018

Élevages de caprins - Chiffres et Données - Série Agriculture n° 252 août 2018

Élevages d'ovins – Chiffres et Données - Série Agriculture n° 251 août 2018

Élevages de volailles - Chiffres et Données - Série Agriculture n° 250 juillet 2018

Élevages de porcins - Chiffres et Données - Série Agriculture n° 248 avril 2018

Élevages de bovins - Chiffres et Données - Série Agriculture n° 246 décembre 2017

Publications régionales :

Analyses & résultats n°69 - Août 2019 - Les pratiques d'élevage ovin en Nouvelle-Aquitaine : la pâture et la qualité mises en avant

Analyses & résultats n°68 - Mai 2019 - Une forte autonomie alimentaire en élevages bovins en Nouvelle-Aquitaine

Analyses & résultats n°59 - Septembre 2018 - Les pratiques sanitaires en élevage bovin en Nouvelle-Aquitaine

Analyses & Résultats n°54 - Juin 2018 - Les bâtiments et la gestion des effluents : au carrefour des enjeux de l'élevage bovin en Nouvelle-Aquitaine

Cette publication est disponible à parution sur les sites internet de la statistique agricole : <http://agreste.agriculture.gouv.fr>

et de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine : <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr>

©AGRESTE
2019

Agreste
la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
LE PASTEL - 22, rue des Pénitents Blancs - C.S. 13916 - 87039 LIMOGES Cedex 5
Tel : 05 55 12 90 00 - Fax : 05 55 12 92 49
Courriel : contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Directeur Régional : Philippe DE GUENIN
Directeur de publication : Jean-Jacques SAMZUN
Rédactrice en chef : Catherine LAVAUD
Rédactrice : Aurélie TRILLAUD
Composition-impression : SRISET Nouvelle-Aquitaine
Dépôt légal à parution - ISSN : 2551-1114

